



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : MISE EN PLACE ET ABONNEMENT DE  
LA SOLUTION EDIFLEX POUR LA  
RECONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL ET  
SPORTIF GEORGES-POMPIDOU**

**DÉCISION N° DM-25-124  
EN DATE DU 29 AVRIL 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 déléguant Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire, dans les fonctions relatives à l'urbanisme, les grands travaux à l'habitat, et les travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société EPICTURE dont le siège social est situé 132 rue du Faubourg Saint Denis 75010 Paris, étant la plus avantageuse financièrement et techniquement,

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat d'une durée de 30 mois avec la société EPICTURE représentée par son directeur Monsieur HANINE Hicham, dûment habilité à signer le contrat.

Le contrat se décompose comme suit :

- Abonnements :

EDIFLEX pour un montant de 12 000.00 € HT (14 400.00 € TTC)

CHORUS Pro pour un montant de 10 500.00 € HT (12 600.00 € TTC)

- Installations :

EDIFLEX pour un montant de 1 350.00 € HT (1 620.00 € TTC)

CHORUS pour un montant de 1 700.00 € HT (2 040.00 € TTC)

- Formations pour un montant de 5 500.00 € HT (6 600.00 € TTC)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250429-Imc1H13119H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 29/04/2025  
Date de Publication : 29/04/2025